

Image not found or type unknown



Divorce et pension compensatoire

Par **deldu64**, le **18/11/2012 à 20:37**

le remariage annule t 'il le versement de la pension compensatoire

Par **Marion2**, le **19/11/2012 à 08:43**

Bonjour,rnrnIl ne s'agit pas d'une pension compensatoire mais d'une **prestation compensatoire**.rnrnA moins que l'inverse ne soit stipulé dans le jugement de divorce, un remariage n'annule pas le versement d'une prestation compensatoire.rnMais une diminution de celle-ci peut être demandée au JAF.